Vacance de sièges

Conseils scientifiques d'Instituts du Centre national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2334728V
→ Avis
MESR - DGRI SPFCO B2

Sont déclarés vacants les sièges suivants :
Conseil scientifique d'institut : « Institut national de physique nucléaire et de physique des particules »
1 siège - Collège électoral A1
Conseil scientifique d'Institut : « Institut des sciences biologiques »
1 siège - Collège électoral A2
1 siège - Collège électoral B2
Les candidatures doivent être établies en un fichier unique incluant le formulaire de déclaration de candidature annexé à la présente avec signature manuscrite, accompagné d'un curriculum vitae et, le cas échéant, de la liste des travaux et productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne doit pas excéder 10 pages.
Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national de la recherche scientifique, soit par courriel (SGCN.Secretariat@cnrs.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris), **avant le 11 janvier 2024 à 18 h 00.**
Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :
https://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/csi/Annexe_CSI.pdf.